

Déclaration de consentement pour la participation des mineurs dans l'escalade en forêt

Nous, soussignés et tuteur légal de [entrez les prénom/s et nom/s et les dates de naissance] :

1)..... 2)..... 3).....

autorisons la visite dans l'escalade des forêts.

J'ai lu les conditions générales d'affaires ci-dessous et accepte les. Je suis conscient que la /les personne / s nommée/s ci-dessus peut/peuvent se déplacer librement, sans surveillance d'un adulte dans les bois d'escalade. **En cas d'un accident ou de blessures ou de dommages résultant de participants mineurs, qui sont causés par une utilisation inadéquate d'équipement de sécurité ou par les violations des conditions générales, l'opérateur décline toute responsabilité.**

Date et Lieu

Signature du tuteur

Conditions générales d'affaires pour aventure d'escalade en forêt

1. Chaque participant faut lire les conditions générales d'affaires (AGB) avant d'entrer l'escalade en forêt. Il confirme avec sa signature au nom de lui-même des participants affiliés a lui - qu'il a lu ces conditions générales d'affaires et qu'il est d'accord avec. Les tuteurs légaux des participants mineurs doivent lire ces conditions et doivent discuter les à fond avec les participants mineurs, avant que la forêt d'escalade est entré. Le tuteur a également confirmé cela avec sa signature sur le formulaire d'inscription.

2. L'entré et passage de toute l'escalade en forêt est pour tous les participants à leur-même risques et périls. Pour les blessures à / par vis, câbles d'acier, poulies, les copeaux de bois, les pièces des exercices, des branches, un terrain accidenté, etc, ou dommages p.ex. de vêtements, téléphone portable, caméra, etc l'opérateur décline toute responsabilité.

3. L'escalade en forêt est accessible pour tous les visiteurs âgés plus de 8 ans avec la taille minimale de 1,30 m, ce qui n'ont pas une maladie ou souffrent d'une déficience mentale ou physique qui pourraient être une risque pour leur santé et / ou d'autres gens lors d'escalade en forêt. Avec une taille de corps de 1,30 à 1,40 m l'escalade requis de l'accompagnement direct par un adulte. Les enfants jusqu'au 18 ans doivent être accompagnés par un adulte. Alternativement, le/s parent/s ou le tuteur peut donner une déclaration de consentement que l'escalade en forêt peut être visité sans surveillance par le/s parent/s ou le tuteur aux enfants. Avec sa signature le tuteur confirme qu'il a lu les Conditions générales d'affaires et qu'il les a discuter avec son enfant. Les personnes qui sont sous l'influence d'alcool ou des médicaments ne sont pas autorisés d'entrer dans l'escalade en forêts.

4. Il est interdit de porter des objets qui peuvent être une danger pour les participants eux-mêmes ou pour les autres visiteurs par tomber (sacs, sacs à dos, bijoux, montres, téléphones portables, caméras, etc). Les cheveux longs doivent être coiffés en arrière (filets à cheveux, bandeaux pour les cheveux, etc) afin d'éviter le blocage des éléments, des câbles d'acier, et des exercices sur la poulie.

5. Toutes les instructions et les décisions de l'opérateur sont obligatoires. Pour les infractions ou les violations des instructions de l'opérateur des participants concernés peuvent être exclus, sans aucune prétention à un remboursement du prix d'entrée. Pour les infractions ou les violations des instructions de l'opérateur, l'opérateur n'assume aucune responsabilité pour les dommages résultant, les accidents et les blessures. Les accidents, les dommages à la propriété ou des blessures doit être signalé immédiatement.

6. **Chaque participant doit assister au briefing de sécurité avant d'entrer dans l'escalade en forêt.** Les matériaux prêté (casque, ceinture, etc) doit être utilisé selon les instructions du briefing de sécurité. Il n'est pas transférable à une autre personne et on n'est pas autorisé d'ôter l'équipement pendant son séjour dans la forêt. Ils doivent être retournés 3 heures après la remise remontent aussi loin qu'aucun programme supplémentaire dans l'équipe / cours partners a été réservé. En cas de dépassement la période de retour, l'opérateur a le droit d'exiger un paiement supplémentaire de 5, - € par chaque demi-heure commencé. L'areal de l'escalade en forêt ne doit pas être quitter avec l'équipement prêté.

7. L'opérateur se réserve le droit de fermer toutes l'escalade en forêt, ou des parties, pour les raisons de sécurité (orage, tempête, pluie, etc). Dans ce cas, il n'y a aucun remboursement du prix du billet. Si le visiteur termine l'escalade dans les arbres avant le temps de sa propre initiative, il n'y a pas le droit à un remboursement partiel ou complet du prix du billet.

8. Chaque exercice entre les plates-formes d'arbres ne doivent pas être utilisé par plus d'une personne au maximum en même temps. Sur les plates-formes dans les arbres peuvent demeurer au max. 3 personnes en même temps. **Il est essentiel de toujours ralentir sur les tyroliennes, pour prévenir un fort impact sur les arbres et la plate-forme d'arrivée.** Les gants de protection doivent être portés tous les temps nécessairement. Les tyroliennes peuvent être utilisées seulement quand il y a personne sur les plates-formes d'arrivée ou dans la zone des arrivées.

9. **Dans la forêt d'escalade, en particulier dans le harnais, il est interdit de fumer !**

10. Il n'est pas permis de prendre des photos ou de filmer pour l'utilisation commercial dans la forêt d'escalade. L'organisateur de l'aventure d'escalade se réserve le droit de prendre des photos ou de filmer pour la cause des publicités ou l'information. Si un participant n'est pas d'accord, il doit indiquer cela explicitement à l'opérateur en avance.

11. Pour la non-apparition des groupes participants enregistrés, l'opérateur se réserve le droit, d'exiger le prix d'entrée de participants qui ne sont pas présenté, le seuil de tolérance de 10% de la taille de la classe totale enregistrée et confirmée dépasser.

12. **Chaque personne doit toujours se protéger avec des carabines. Le mousqueton doit toujours être dans la ligne de sécurité ou en câble de la ligne zip, il ne doit jamais être affiché les deux mousquetons en même temp.**

13. Si une des termes mentionnées ci-dessus est invalide, la disposition législative la/les remplacer. La validité des termes ne pas s'en trouver affecté.